

Règlement du

CHALLENGE ASA Rhône Cèze 2025

by LC Wash

Pratiquants : Pilotes - Copilotes
Encadrants : Officiels – Commissaires



ASA
RHÔNE-CÈZE



PARTICIPATION 2025

Les différents prix ne sont valables que pour l'année 2025. En cas de non reprise d'une licence en 2026 à l'ASA Rhône Cèze, la valeur en argent ne sera pas donnée et le prix perdu.

Tous les Praticants (Pilotes ou Copilotes) et les Encadrants licenciés à l'A.S.A. Rhône Cèze à jour de leurs cotisations sont inscrits au challenge.

Pour les pratiquants, poser le sticker de l'ASA, de la Ligue et des partenaires éventuels sur le véhicule.

Seront pris en compte les épreuves organisées du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025 inclus.

Les Pilotes et Copilotes devront envoyer par courrier SMS ou mail, une photocopie de leurs participations dans les 15 jours suivant l'épreuve courue et les Encadrants une attestation de participation aux coordonnées suivantes, sinon aucune réclamation ne sera prise en compte en fin d'année :

Monsieur Alain THIERRY
Téléphone : 06.17.86.34.02
Courriel : challenge@asa-rhone-ceze.com



DATE LIMITE DE RECEPTION DES
L'épreuve Cévennes Race Track Hill Climb 2024 sera pris en compte
dans le classement du challenge 2025.
RÉSULTATS : 30 novembre 2025

Les résultats reçus après cette date ne seront pas retenus.

CALCUL DES POINTS

Pour les pilotes et copilotes : Rallyes - Courses de Côtes et Slalom (moderne et V.H.C.) :

Pour l'obtention des points, il sera pris en compte le classement de chaque épreuve, à la classe. Dans les classes comprenant moins de 2 partants, les points seront divisés par deux. 1 point bonus sera attribué par participation. En cas d'ex aequo, les pilotes seront départagés par les victoires de classe, les 2èmes places, etc... Pour l'épreuve de l'ASA Rhône Cèze : les points obtenus seront multipliés par 2.

1^{er} : **11 points**
2^{ème} : **9 points**
3^{ème} : **7 points**
4^{ème} : **5 points**
5^{ème} : **3 points**
6^{ème} : **1 point**

Pour les licences Encadrants Commissaires et Officiels

Épreuves A.S.A. Rhône Cèze : **5 points**
Autres épreuves : **3 points**

LES PRIX

Les différents prix ci-dessous ne sont valables que pour l'année 2025. En cas de non reprise d'une licence en 2026 à l'ASA Rhône Cèze la valeur en argent ne sera pas donnée et le prix perdu. L'ASA Rhône Cèze se garde la possibilité d'annuler ou de redistribuer la dotation.

La remise des prix aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASA. Seuls les participants présents pourront prétendre à l'attribution de leur prix. Il est obligatoire de donner ces résultats pour pouvoir prétendre à la remise des prix de fin d'année. Le challenge est doté de prix en espèces, sous réserve de la participation financière du Comité Sabran Organisation ou de partenaires. (Confirmation en juillet 2025 de la dotation 2025).

Challenge Pilotes rallye – Slalom – Montagne

Dotation de 1000 euros :

1^{er} : 300 euros – 2^{ème} : 250 euros – 3^{ème} : 200 euros – 4^{ème} : 150 euros – 5^{ème} : 100 euros

Challenge Copilotes : 1^{er} : 150 euros

Challenge Pilotes/Copilotes féminins : 1^{ère} : 150 euros

Challenge Encadrants

Dotation de 700 euros :

1^{er} : 200 euros – 2^{ème} : 170 euros – 3^{ème} : 140 euros – 4^{ème} : 110 euros – 5^{ème} : 80 euros

Des coupes, trophées ou lots seront également distribués lors de cette remise des prix.

Nota : En 2025 l'ASA Rhône Cèze et le Comité Sabran Organisation, accordera une remise sur l'engagement de la course de côte de Bagnols Sabran hors CFM.

RÉSULTATS 2025

Challenge Pilotes

	Pilotes	Nombres D'épreuves	Nombre de points
1 ^{ère}			
2 ^{ème}			
3 ^{ème}			
4 ^{ème}			
5 ^{ème}			
6 ^{ème}			
7 ^{ème}			
8 ^{ème}			
9 ^{ème}			
10 ^{ème}			

Challenge Copilotes

	Copilotes	Nombres D'épreuves	Nombre de points
1 ^{ère}			
2 ^{ème}			
3 ^{ème}			
4 ^{ème}			
5 ^{ème}			

Challenge Encadrant

	Pilotes	Nombres D'épreuves	Nombre de points
1 ^{ère}			
2 ^{ème}			
3 ^{ème}			
4 ^{ème}			
5 ^{ème}			
6 ^{ème}			
7 ^{ème}			
8 ^{ème}			
9 ^{ème}			
10 ^{ème}			
11 ^{ème}			
12 ^{ème}			
13 ^{ème}			
14 ^{ème}			
15 ^{ème}			
16 ^{ème}			
17 ^{ème}			